

DEPARTEMENT
DU
VAL DE MARNE

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT
DE NOGENT

EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt et un, le lundi 27 septembre, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mardi 21 septembre 2021, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 22

Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL,
Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGO, Monsieur Didier SALAÛN, Madame Valérie RODD, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY, Madame Sandra CARVALHO, Monsieur Didier KHOURY, Monsieur Julien PARFOND, Monsieur Stefano TEILLET, Monsieur Serge GODARD, Madame Sandrine LALANNE, Monsieur Robin ONGHENA, Conseillers municipaux.

Ont donné pouvoir :

M. Christophe ARZANO à M. Laurent TUIL.
Mme Nicole BROCARD à Mme Sylvie ROBY.
Mme Armelle CASSE à M. Charles ASLANGUL.
Mme Sandrine VILLEMIN à Mme Virginie PRADAL.
Mme Anne-Sophie DUGUAY à M. Rodolphe CAMBRESY.
Mme Isabelle DUJARDIN à M. Bruno POIGNANT.

Absents excusés :

Mme LANTRAIN Marilyne.

Absents :

Mme SAADI Rosa, M. BRAYARD Thierry, Mme MARCOCCIA-WARIN Laure, M. PINEL Vincent.

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGO

Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, voici le compte-rendu des décisions prises par le Maire en exercice depuis la séance du 28 juin 2021 dans le cadre des délégations d'attributions qui lui ont été accordées par la délibération n°2020DELIB0149 du 17 décembre 2020, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

2021DEC0071	28.06.2021	<p>Décide l'aliénation de gré à gré des matériels acquis les 1^{er} octobre 2012 et 5 août 2010 désignés ci-dessous, ainsi que leurs prix de vente et les coordonnées de l'acquéreur.</p> <p><u>Section Investissement :</u></p> <table border="1" data-bbox="544 483 1375 824"> <thead> <tr> <th data-bbox="544 483 655 562">N° Invent.</th> <th data-bbox="655 483 810 562">Désignation du Bien</th> <th data-bbox="810 483 906 562">Compte</th> <th data-bbox="906 483 1034 562">Valeur d'achat</th> <th data-bbox="1034 483 1129 562">V.N.C .</th> <th data-bbox="1129 483 1230 562">Prix de vente</th> <th data-bbox="1230 483 1375 562">Nom et Adresse de l'acquéreur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="544 562 655 696">20120390</td> <td data-bbox="655 562 810 696">DACIA LOGAN CK-113-MQ</td> <td data-bbox="810 562 906 696">2182</td> <td data-bbox="906 562 1034 696">21 984,46 €</td> <td data-bbox="1034 562 1129 696">0,00 €</td> <td data-bbox="1129 562 1230 696">2 200 €</td> <td data-bbox="1230 562 1375 696">KAR AUTO 53 rue de Courtry 93470 COUBRON</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 696 655 824">20100382</td> <td data-bbox="655 696 810 824">GOUPIL G3 AS-057-XQ</td> <td data-bbox="810 696 906 824">2182</td> <td data-bbox="906 696 1034 824">20 255,25 €</td> <td data-bbox="1034 696 1129 824">0,00 €</td> <td data-bbox="1129 696 1230 824">1 200 €</td> <td data-bbox="1230 696 1375 824">KAR AUTO 53 rue de Courtry 93470 COUBRON</td> </tr> </tbody> </table>	N° Invent.	Désignation du Bien	Compte	Valeur d'achat	V.N.C .	Prix de vente	Nom et Adresse de l'acquéreur	20120390	DACIA LOGAN CK-113-MQ	2182	21 984,46 €	0,00 €	2 200 €	KAR AUTO 53 rue de Courtry 93470 COUBRON	20100382	GOUPIL G3 AS-057-XQ	2182	20 255,25 €	0,00 €	1 200 €	KAR AUTO 53 rue de Courtry 93470 COUBRON
N° Invent.	Désignation du Bien	Compte	Valeur d'achat	V.N.C .	Prix de vente	Nom et Adresse de l'acquéreur																	
20120390	DACIA LOGAN CK-113-MQ	2182	21 984,46 €	0,00 €	2 200 €	KAR AUTO 53 rue de Courtry 93470 COUBRON																	
20100382	GOUPIL G3 AS-057-XQ	2182	20 255,25 €	0,00 €	1 200 €	KAR AUTO 53 rue de Courtry 93470 COUBRON																	
2021DEC0072	18.06.2021	<p>Annule et remplace la décision du Maire n°2021DEC0070 en date du 10 juin 2021 indiquant un contrat d'un montant de 2006 €.</p> <p>Contrat de prestation artistique conclu avec la compagnie « Miss O'youk » sis 8 rue de paris à Charenton-le-Pont (94220). Ce contrat a pour objet l'organisation et la mise en place de 4 représentations du spectacle « Rosie » à l'hôtel Malestroit programmées le 25 juin 2021 à 9h15, 10h30, 16h30 et 17h45. Ces prestations seront d'un montant total de 2606 euros HT.</p>																					

2021DEC0073	23.06.2021	<p>Approbation de l'avenant n°1 ci-joint au contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la préfiguration pré-opérationnelle de la réalisation d'un parking en ouvrage et a requalification urbaine et paysagère des fonciers libérés du centre-ville, à intervenir avec la SPL Marne au Bois, sise 229 rue la Fontaine à Fontenay-sous-Bois (94120).</p> <p>Les rémunérations du prestataire et des sous-traitants, après conclusion de l'avenant n°1, se décomposeront comme suit :</p> <p>Ancien montant de l'AMO :</p> <table border="1" data-bbox="539 477 1337 813"> <thead> <tr> <th></th> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Tranche ferme</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Rémunération SPL</td> <td>42 650</td> <td>51 180</td> </tr> <tr> <td>Rémunération sous-traitance</td> <td>24 000</td> <td>28 800</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>66 650</td> <td>79 980</td> </tr> <tr> <td>Tranche optionnelle</td> <td>8 200</td> <td>9 840</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>74 850</td> <td>89 820</td> </tr> </tbody> </table> <p>Montant de l'avenant n°1 :</p> <table border="1" data-bbox="539 880 1337 1216"> <thead> <tr> <th></th> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Tranche ferme</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Rémunération SPL</td> <td>1 400</td> <td>1 680</td> </tr> <tr> <td>Rémunération sous-traitance</td> <td>19 410</td> <td>23 292</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>20 810</td> <td>24 972</td> </tr> <tr> <td>Tranche optionnelle</td> <td>7 100</td> <td>8 520</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>27 910</td> <td>33 492</td> </tr> </tbody> </table> <p>Nouveau montant de l'AMO (contrat initial + avenant) :</p> <table border="1" data-bbox="539 1283 1337 1619"> <thead> <tr> <th></th> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Tranche ferme</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Rémunération SPL</td> <td>44 050</td> <td>52 860</td> </tr> <tr> <td>Rémunération sous-traitance</td> <td>43 410</td> <td>52 092</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>87 460</td> <td>104 952</td> </tr> <tr> <td>Tranche optionnelle</td> <td>15 300</td> <td>18 360</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>102 760</td> <td>123 312</td> </tr> </tbody> </table>		HT	TTC	Tranche ferme			Rémunération SPL	42 650	51 180	Rémunération sous-traitance	24 000	28 800	Total	66 650	79 980	Tranche optionnelle	8 200	9 840	Total	74 850	89 820		HT	TTC	Tranche ferme			Rémunération SPL	1 400	1 680	Rémunération sous-traitance	19 410	23 292	Total	20 810	24 972	Tranche optionnelle	7 100	8 520	Total	27 910	33 492		HT	TTC	Tranche ferme			Rémunération SPL	44 050	52 860	Rémunération sous-traitance	43 410	52 092	Total	87 460	104 952	Tranche optionnelle	15 300	18 360	Total	102 760	123 312
	HT	TTC																																																															
Tranche ferme																																																																	
Rémunération SPL	42 650	51 180																																																															
Rémunération sous-traitance	24 000	28 800																																																															
Total	66 650	79 980																																																															
Tranche optionnelle	8 200	9 840																																																															
Total	74 850	89 820																																																															
	HT	TTC																																																															
Tranche ferme																																																																	
Rémunération SPL	1 400	1 680																																																															
Rémunération sous-traitance	19 410	23 292																																																															
Total	20 810	24 972																																																															
Tranche optionnelle	7 100	8 520																																																															
Total	27 910	33 492																																																															
	HT	TTC																																																															
Tranche ferme																																																																	
Rémunération SPL	44 050	52 860																																																															
Rémunération sous-traitance	43 410	52 092																																																															
Total	87 460	104 952																																																															
Tranche optionnelle	15 300	18 360																																																															
Total	102 760	123 312																																																															
2021DEC0074	22.06.2021	<p>Marché ordinaire relatif à l'assistance au recrutement de deux postes de cadres conclu avec la société Michael Page sise 164 avenue Achille Peretti-à Neuilly-sur-Seine (92200) pour un montant de 13 000 euros HT (6 500 euros pour chaque poste)</p> <p>Le marché public est conclu pour une durée maximale de douze mois</p>																																																															
2021DEC0075	23.06.2021	<p>Marché relatif à la création, à l'organisation et au lancement d'un spectacle pyromusical pour la fête nationale 2021 conclu avec la société PRESTATECH SARL domicilié au 59 rue Etienne Dolet à Choisy-le-Roi (94600).</p> <p>Le marché d'un montant de 19 500 € HT prendra effet à compter de sa notification et prendra fin le 14 juillet 2021.</p>																																																															

2021DEC0076	24.06.2021	Contrat de prestation artistique conclu avec la compagnie « Ô'gué» sis 155 rue Edmond Michelet à Penmarc'h (29760). Ce contrat a pour objet l'organisation et la mise en place de deux représentations du spectacle « Pour 2, pour toi, pour 9... bœuf » dans les locaux du Relais Assistantes Maternelles (RAM) programmées comme suit : le 20 juillet 2021 à 14h30 et 15h45. Ces prestations seront d'un montant total de 300 € HT.																					
2021DEC0077	24.06.2021	<p>Marché de service relatif à l'adhésion de la Ville de Bry-sur-Marne au service SPPLUS de la caisse d'épargne permettant le paiement à distance des prestations culturelles proposées par la commune conclu avec la société Caisse d'Épargne sise 26-28 rue Neuve Tolbiac – CS 91344 à Paris Cedex 13 (75633), , pour un montant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais de mise en service : 0 € HT - Abonnement mensuel : 15 € HT - Coût par transaction effectué : 0,13 € HT <p>Le marché est conclu pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} juillet 2021, soit jusqu'au 30 juin 2024</p>																					
2021DEC0078		Annulée																					
2021DEC0079	01.07.2021	<p>Fixation du tarif des sorties organisées pour les enfants à l'occasion des vacances sportives d'été 2021, comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="555 875 1374 1480"> <thead> <tr> <th></th> <th>Tarif enfant Bryard</th> <th>Tarif enfant non-Bryard</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sortie Piscine Le Perreux Le 16 juillet (Maternels)</td> <td>1.05 €</td> <td>2.10 €</td> </tr> <tr> <td>Sortie Piscine Alfortville Le 16 juillet (Elémentaires)</td> <td>3.70 €</td> <td>7.40 €</td> </tr> <tr> <td>Sortie Base Nautique Cergy Pontoise Le 22 juillet (Maternels et Elémentaires)</td> <td>2.00 €</td> <td>4.00 €</td> </tr> <tr> <td>Accrobranche Chichoune Le 28 juillet et 26 août (Maternels)</td> <td>5.50 €</td> <td>11.00 €</td> </tr> <tr> <td>Accrobranche Chichoune Le 28 juillet et le 26 août (Elémentaires)</td> <td>7.00 €</td> <td>14.00€</td> </tr> <tr> <td>Futsal à Noisy le Grand Le 12 août (Elémentaires)</td> <td>5.10 €</td> <td>10.20 €</td> </tr> </tbody> </table>		Tarif enfant Bryard	Tarif enfant non-Bryard	Sortie Piscine Le Perreux Le 16 juillet (Maternels)	1.05 €	2.10 €	Sortie Piscine Alfortville Le 16 juillet (Elémentaires)	3.70 €	7.40 €	Sortie Base Nautique Cergy Pontoise Le 22 juillet (Maternels et Elémentaires)	2.00 €	4.00 €	Accrobranche Chichoune Le 28 juillet et 26 août (Maternels)	5.50 €	11.00 €	Accrobranche Chichoune Le 28 juillet et le 26 août (Elémentaires)	7.00 €	14.00€	Futsal à Noisy le Grand Le 12 août (Elémentaires)	5.10 €	10.20 €
	Tarif enfant Bryard	Tarif enfant non-Bryard																					
Sortie Piscine Le Perreux Le 16 juillet (Maternels)	1.05 €	2.10 €																					
Sortie Piscine Alfortville Le 16 juillet (Elémentaires)	3.70 €	7.40 €																					
Sortie Base Nautique Cergy Pontoise Le 22 juillet (Maternels et Elémentaires)	2.00 €	4.00 €																					
Accrobranche Chichoune Le 28 juillet et 26 août (Maternels)	5.50 €	11.00 €																					
Accrobranche Chichoune Le 28 juillet et le 26 août (Elémentaires)	7.00 €	14.00€																					
Futsal à Noisy le Grand Le 12 août (Elémentaires)	5.10 €	10.20 €																					
2021DEC0080	02.07.2021	Marché relatif à la fourniture d'appareils de transmission et petites fournitures afférentes pour le théâtre de Bry-sur-Marne conclu avec la société D6 BELL LIGHT sise 21 rue Christophe Colomb à Ivry-sur-Seine (94200), pour un montant de 2 360€ HT Le marché public est conclu pour une durée de deux mois à compter de la date de sa notification																					
2021DEC0081	02.07.2021	Marché relatif à la fourniture d'une machine à fumée, d'une machine à brouillard et petites fournitures afférentes pour le théâtre de Bry-sur-Marne conclu avec la société D6 BELL LIGHT sise 21 rue Christophe Colomb à Ivry-sur-Seine (94200), pour un montant de 1 599 € HT Le marché public est conclu pour une durée de deux mois à compter de la date de sa notification.																					

2021DEC0082	02.07.2021	<p>Marché relatif à la fourniture de projecteurs et petites fournitures afférentes pour le théâtre de Bry-sur-Marne conclu avec la société D6 BELL LIGHT sise 21 rue Christophe Colomb à Ivry-sur-Seine (94200), pour un montant de 7 891, 50 € HT</p> <p>Le marché public est conclu pour une durée de deux mois à compter de la date de sa notification.</p>																																	
2021DEC0083	02.07.2021	<p>De fixer les tarifs des sorties organisées pour les jeunes de l'Espace Co. sur la période des vacances scolaires d'été 2021, comme suit :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Sortie</th> <th>Tarifs Bryard</th> <th>Tarif non Bryard</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Parc Asterix (le 08 juillet 2021)</td> <td>12.50 €</td> <td>25 €</td> </tr> <tr> <td>Expo Banksy (le 12 juillet 2021)</td> <td>5 €</td> <td>10 €</td> </tr> <tr> <td>Zoo de la tanière (le 15 juillet 2021)</td> <td>6.50 €</td> <td>13 €</td> </tr> <tr> <td>Sorties Piscine Nymphéas (les 23 et 30 juillet, 13 et 20 août 2021)</td> <td>2.50 €</td> <td>5 €</td> </tr> <tr> <td>Laser game (le 27 juillet 2021)</td> <td>7.50 €</td> <td>15 €</td> </tr> <tr> <td>Soirée Ciné Subway (les 04 et 19 août 2021)</td> <td>3.50 €</td> <td>7 €</td> </tr> <tr> <td>Escape Game (le 10 août 2021)</td> <td>12 €</td> <td>24 €</td> </tr> <tr> <td>One Ball (le 18 août 2021)</td> <td>16 €</td> <td>32 €</td> </tr> <tr> <td>Fondation good planète (le 25 août 2021)</td> <td>6.50 €</td> <td>13 €</td> </tr> <tr> <td>Accrobranche de Lésigny (le 27 août 2021)</td> <td>8.50 €</td> <td>17 €</td> </tr> </tbody> </table>	Sortie	Tarifs Bryard	Tarif non Bryard	Parc Asterix (le 08 juillet 2021)	12.50 €	25 €	Expo Banksy (le 12 juillet 2021)	5 €	10 €	Zoo de la tanière (le 15 juillet 2021)	6.50 €	13 €	Sorties Piscine Nymphéas (les 23 et 30 juillet, 13 et 20 août 2021)	2.50 €	5 €	Laser game (le 27 juillet 2021)	7.50 €	15 €	Soirée Ciné Subway (les 04 et 19 août 2021)	3.50 €	7 €	Escape Game (le 10 août 2021)	12 €	24 €	One Ball (le 18 août 2021)	16 €	32 €	Fondation good planète (le 25 août 2021)	6.50 €	13 €	Accrobranche de Lésigny (le 27 août 2021)	8.50 €	17 €
Sortie	Tarifs Bryard	Tarif non Bryard																																	
Parc Asterix (le 08 juillet 2021)	12.50 €	25 €																																	
Expo Banksy (le 12 juillet 2021)	5 €	10 €																																	
Zoo de la tanière (le 15 juillet 2021)	6.50 €	13 €																																	
Sorties Piscine Nymphéas (les 23 et 30 juillet, 13 et 20 août 2021)	2.50 €	5 €																																	
Laser game (le 27 juillet 2021)	7.50 €	15 €																																	
Soirée Ciné Subway (les 04 et 19 août 2021)	3.50 €	7 €																																	
Escape Game (le 10 août 2021)	12 €	24 €																																	
One Ball (le 18 août 2021)	16 €	32 €																																	
Fondation good planète (le 25 août 2021)	6.50 €	13 €																																	
Accrobranche de Lésigny (le 27 août 2021)	8.50 €	17 €																																	
2021DEC0084	02.07.2021	<p>Convention relative à la mise en œuvre d'un Dispositif Prévisionnel de Secours terrestre et d'un Dispositif Prévisionnel de Secours nautique dans le cadre de l'organisation du feu d'artifice du 13 juillet 2021e conclue avec l'association des Sauveteurs Secouristes de la Seine domiciliée au 99 Avenue du Général Leclerc à Paris (75014), moyennant le paiement de 850 euros TTC.</p> <p>Les Dispositifs Prévisionnels de Secours seront mis en œuvre le mardi 13 juillet 2021 entre 21h et 24h, sur les quais Victor Berrière et Adrien Mentienne avec l'intervention de 2 secouristes, et sur la Marne aux abords des 2 quais, avec l'intervention d'un bateau d'évacuation et de son équipage composé de 2 secouristes.</p>																																	
2021DEC0085	12.07.2021	<p>Contrat de prestation relatif à l'animation musicale « Poom Cha », comprenant l'intervention d'1 homme orchestre conclu avec l'association LE THEATRE DE LA TOUPINE domiciliée au 851 avenue des Rives du Léman – BP 40023 – Evian Cedex (74501), et moyennant le paiement de 1 417,49 euros TTC.</p> <p>La prestation se déroulera le mardi 13 juillet 2021 de 21h à 23h, en plusieurs interventions, sur le Parvis de l'Hôtel de ville et en déambulation jusqu'à la Passerelle de Bry à Bry-sur-Marne (94360).</p>																																	

2021DEC0086	12.07.2021	Annule et remplace la décision du Maire n° 2021DEC0059 en date du 7 juin 2021 indiquant un montant de 32 692 € HT. Marché de fournitures courantes et de services relatif à la rénovation de la sonorisation extérieure ville, prenant effet compter de sa notification au titulaire conclu avec la société SARL EXO-LIGHT domicilié au Domaine de la Muzardière – 6 chemin de Halage lieu-dit Le Grand Mort à Bazoches les Bray (77118), pour un montant de 30 660 € HT.
2021DEC0087		Annulée
2021DEC0088	15.07.2021	Acceptation de l'indemnité d'un montant de 5 053,66 €, en réparation du sinistre survenu le 13 septembre 2019 sur le mobilier urbain situé boulevard Gallieni à Bry-sur-Marne et enregistré sous le numéro 2019271987F.
2021DEC0089	20.07.2021	Contrat de prestation relatif à l'animation musicale « Trio Animation Déambulatoire », comprenant l'intervention de 3 musiciens conclu avec l'association BONUS TRACK domiciliée au 12 rue du Peintre Heim à Belfort (90000), moyennant le paiement de 1 200 euros TTC. La prestation se déroulera le vendredi 16 juillet 2021 de 21h à 23h, en plusieurs interventions, sur le Parvis de l'Hôtel de ville et en déambulation jusqu'à la Passerelle de Bry à Bry-sur-Marne (94360).
2021DEC0090	23.07.2021	Droits d'inscription à la 20 ^{ème} édition des Foulées Bryardes, courses pédestres organisées le dimanche 12 septembre 2021 : <ul style="list-style-type: none"> • Pour toute inscription effectuée par courrier jusqu'au mercredi 8 septembre 2021 (cachet de la poste faisant foi) ou jusqu'au jeudi 9 septembre 2021, via la plateforme « KLIKEGO » : <ul style="list-style-type: none"> - Gratuité pour la course des familles ; - 3 € pour chacune des 2 courses des enfants ; - 8 € pour la course de 5 kms + 1 € de frais de dossier si inscription sur la plate forme « KLIKEGO » ; - 12 € pour la course de 10 kms + 1 € de frais de dossier si inscription sur la plate forme « KLIKEGO » ;. • Pour toute inscription effectuée la veille et le jour de la course : <ul style="list-style-type: none"> - Gratuité pour la course des familles ; - 5 € pour chacune des 2 courses des enfants ; - 10 € pour pour la course de 5 kms ; - 15 € pour la course de 10 kms.
2021DEC0091	23.07.2021	Contrat de prestation de service conclu avec la société « KLIKEGO », sise 49 bis rue de la riviere, ayant pour objet l'ouverture d'un module d'inscription aux Foulées bryardes, courses pédestres organisées le dimanche 12 septembre 2021. Aucune contrepartie financière n'est demandée à la commune par la société KLIKEGO pour l'ouverture du module d'inscription des Foulées Bryardes. Les recettes perçues par le prestataire pour les inscriptions aux Foulées Bryardes seront reversées au profit de la ville excepté les 1,00 € de frais de gestion par dossier d'inscription.
2021DEC0092	23.07.2021	Contrat de prestation artistique pour 3 spectacles de Gaspard Proust conclu avec la société de production RUQ SPECTACLES, sise 1 rue Alfred de Vigny, 75008 - Paris, , pour un montant total de 39 000€ Hors Taxe (soit 41 145, 00 € TTC). Les représentations auront lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, 1 Grande rue Charles de Gaulle, 94360 Bry-sur-Marne, le vendredi 17 septembre 2021 à 20h30, le samedi 18 septembre 2021 à 20h30 et le dimanche 19 septembre 2021 à 17h.

2021DEC0093	28.07.2021	<p>Accord-cadre, à bons de commande relatif à la fourniture de produits d'hygiène à usage unique et de petits matériels d'entretien pour les services de la ville de Bry-sur-Marne conclu avec la société BARTHOLUS, sise 54 avenue Raspail à Saint-Maur-des-Fossés (94100), pour un montant estimatif de 180 000 € HT sur la durée du marché.</p> <p>Le marché public est conclu pour une durée de 1 an renouvelable 1 fois par tacite reconduction, sans pouvoir dépasser une durée totale de 2 ans.</p>
2021DEC0094	28.07.2021	<p>Marché relatif à l'entretien des terrains et aires de sport du Parc des sports des Maisons Rouges de la ville de Bry-sur-Marne conclu avec la société PARCS ET SPORTS IDF sise Route de Thiers sur Theve A Pontarme (60520), pour un montant estimatif de 156 000 € HT sur la durée totale du marché.</p> <p>Le marché public est conclu pour une durée de 1 an, renouvelable 3 fois par tacite reconduction, par périodes successives d'un an sans pouvoir dépasser une durée totale de 4 ans.</p>
2021DEC0096	24.08.2021	<p>Bail d'habitation à caractère exceptionnel, temporaire, précaire et révocable pour la location du logement sis 4 rue du 136ème de Ligne à Bry-sur-Marne De conclure avec Monsieur Jean JACOLOT pour une durée de un an à compter du 13 septembre 2021, moyennant le versement d'un loyer mensuel de 231,21€, auquel il convient d'ajouter la somme mensuelle de 55 € pour les charges locatives.</p>
2021DEC0097	28.07.2021	<p>Marché relatif à location d'un véhicule utilitaire frigorifique pour le portage des repas de la ville de Bry-sur-Marne conclu avec la société LE PETIT FORRESTIER sise 11 route de Tremblay à Villepinte (93420), pour un prix global et forfaitaire de 6 756 € HT par an.</p> <p>Le marché public est conclu pour une durée de 1 an, renouvelable 3 fois par tacite reconduction, par périodes successives d'un an sans pouvoir dépasser une durée totale de 4 ans.</p>
2021DEC0098	24.08.2021	<p>Convention d'occupation précaire pour la mise à disposition du rez-de-chaussée du pavillon sis 46, boulevard Gallieni à Bry-sur-Marne conclu avec le laboratoire BIOPATH UNILABS une pour une durée maximum de 4 mois à compter du 1er septembre 2021, moyennant le versement d'un loyer mensuel de 800 € toutes charges comprises.</p>

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, et par 28 voix pour

Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation des décisions du Maire ci-dessus

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 1^{er} octobre 2021

Pour copie conforme,
Le Registre dûment signé,
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-Sur-Marne

